

Déneigement des sorties secondaires

Page 13

Fleurons du Québec 2015 :
quatre fleurons
pour Bois-des-Filion

Page 18

Horaire des glissades
et patinoires

Page 27



Un hiver en famille!



BOIS-DES-FILION



SOMMAIRE

Vie municipale..... 3
 Sécurité publique 11
 Rappels saisonniers 15
 Environnement 17
 Loisirs et culture..... 25
 Communautaire 32
 Bottin des ressources..... 36

Chères Filionaises,
 Chers Filionnois,

L'hiver est déjà à nos portes et nous sommes prêts à affronter les intempéries, mais aussi à profiter de cette saison qui offre aussi sa part d'opportunités : patinage, glissade, et autres activités hivernales qui réjouissent les petits et les grands.

Décembre marque une étape importante dans la vie d'une municipalité : c'est le moment où on doit adopter le budget de l'année suivante. La préparation du budget a débuté depuis plusieurs mois et elle a dû tenir compte d'un nouveau rôle triennal d'évaluation venu mettre à jour la valeur des propriétés dans toute la ville, en plus d'un pacte fiscal Québec / Municipalités qui s'est traduit par une diminution effective des ressources. Nous avons investi les efforts pour que l'effet sur le compte de taxes soit raisonnable et que celui-ci respecte, comme toujours, la capacité de payer des contribuables.

L'année 2016 sera riche en projets de toute sorte : construction de la nouvelle bibliothèque municipale, poursuite des travaux de réhabilitation des conduits souterrains, campagne de prévention contre l'agrile du frêne, réfection de rues, installation de nouveaux abribus, aménagement du sous-sol du centre des loisirs, etc. Nous poursuivons donc, année après année, le travail d'amélioration de notre milieu de vie et nous pouvons en

constater les bénéfices pour la communauté. Il ne manque que le parachèvement de l'autoroute 19 pour aider à résoudre les problèmes de congestion que nous subissons jour après jour. Sachez que la Coalition 19 maintient la pression auprès du gouvernement du Québec pour qu'il amorce enfin les travaux.

Bois-des-Filion est une très jolie ville et c'est avec fierté que nous avons reçu notre 4^e fleuron dans le cadre du programme Fleurons du Québec, le jury ayant reconnu les efforts conjoints de tous pour l'embellissement de notre territoire. Nous pouvons être fiers de ce succès. Je vous invite aussi à visiter le site Internet de la Ville qui a été récemment rajeuni et qui est une mine d'informations.

Enfin, l'approche de la période des Fêtes nous rappelle l'importance de la solidarité, de l'entraide et du sens de la communauté. Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de profiter pleinement de ce temps de l'année avec vos amis et vos proches, sans oublier ceux et celles qui sont seuls ou qui sont dans le besoin.

**Joyeuses fêtes
 et bonne année 2016 !**

Paul Larocque, maire

CONSEIL MUNICIPAL



Denis Bourgeois
 Siège N° 1



Odette Filion
 Siège N° 2



Denis Poirier
 Siège N° 3



Gilbert Guérette
 Siège N° 4



Ginette Gagné-Stoklosa
 Siège N° 5



Gilles Blanchette
 Siège N° 6

Nouveau rôle d'évaluation

Le nouveau rôle d'évaluation foncière des propriétés de Bois-des-Filion a officiellement été déposé à la Ville de Bois-des-Filion. Ce nouveau rôle entrera en force le 1^{er} janvier 2016 et sera en vigueur pour 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2018.

Toutes les propriétés ont connu une variation à la hausse de leur valeur, témoignant de la vigueur du marché immobilier à Bois-des-Filion. L'établissement des valeurs s'effectue en effet à partir de l'analyse des transactions immobilières réalisées durant l'année de référence, qui précède celle du dépôt du rôle. Plus le prix des transactions monte, illustrant ainsi une forte demande pour les propriétés sur le territoire, plus cela se reflète dans l'évaluation. L'analyse a été effectuée par une firme d'évaluateurs agréés.

À Bois-des-Filion comme ailleurs, l'augmentation des valeurs varie considérablement selon le type de propriété. La hausse varie d'une moyenne de 9,1% pour les unifamiliales et duplex, et atteint 16,7% pour les terrains vacants. Les immeubles en copropriété ont connu une hausse moindre, avec une variation de 3,7%, de même que les propriétés industrielles dont la valeur a varié de 6,8%. Dans l'ensemble, la variation moyenne s'établit à 8,5%. Tous ces chiffres sont évidemment des moyennes. Il peut donc exister des écarts plus ou moins importants entre deux propriétés de même type.

Le total des valeurs imposables a pour la première fois franchi le cap du milliard de dollars, avec une richesse foncière imposable de 1 024 494 700 \$, soit près de 80 000 000 \$ de plus que l'ancien rôle. Rappelons qu'une hausse des valeurs ne signifie pas une hausse du compte de taxes dans les mêmes proportions, puisque les taux de taxes sont généralement modulés pour tenir compte du nouveau rôle d'évaluation.

Pour le maire Paul Larocque, une hausse du rôle d'évaluation est une bonne nouvelle, car elle signifie que les propriétaires filionois ont des actifs de qualité, et que leur patrimoine prend de la valeur année après année. « Bois-des-Filion est un secteur recherché par les acheteurs. Le territoire est bien situé, la Ville est en excellente santé financière, les services sont de qualité, l'environnement est agréable et mis en valeur. Nous allons poursuivre nos efforts pour maintenir cette excellente réputation et assurer ainsi la croissance du patrimoine de chacun », de conclure le maire Larocque.



Parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport collectif : Pour une solution efficace, sécuritaire et durable !

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a entrepris cet automne une nouvelle étude pour comparer le scénario d'un boulevard urbain avec celui d'une autoroute, dans le cadre du projet de parachèvement de la 19. Cette étude se veut une réponse à une suggestion du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), qui faisait lui-même écho à des demandes formulées par certains groupes environnementaux montréalais.

La Coalition 19 s'étonne de cet exercice qui ne fait que retarder le processus de décision, d'autant plus que cette étude comparative des scénarios «Boulevard / Autoroute» a déjà été déposée en 2009, au coût de plusieurs centaines de milliers de dollars. L'étude, qui compte plus d'une centaine de pages, a été réalisée par un consortium formé des firmes Tecsuit et Dessau, sous la supervision du MTQ. Les conclusions sont claires : les scénarios de

boulevard urbain doivent être rejetés pour des raisons de sécurité et de manque de fluidité. En d'autres mots, un boulevard urbain avec ses feux de circulation à toutes les intersections, ne réglerait rien et serait même plus dangereux. Ce type d'aménagement en boulevard est déjà existant à Bois-des-Filion, et c'est là qu'on y constate le plus de congestion.

La Coalition réclame une véritable solution. Il ne saurait être question de faire des concessions au chapitre de la sécurité, et on comprendrait difficilement que le MTQ vienne dédire ses propres conclusions d'il y a 5 ans, d'autant plus que la situation a empiré depuis. La Coalition 19 demande que le parachèvement de l'autoroute se réalise dans les meilleurs délais, conformément au caractère d'urgence mentionné par le BAPE, et avec une solution qui soit efficace, sécuritaire et durable.



www.coalition19.qc.ca

EN ATTENTE D'UNE

DÉCISION

DU GOUVERNEMENT

Paul Larocque réélu pour un sixième mandat comme préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville

Le maire de Bois-des-Filion, monsieur Paul Larocque, a été réélu pour un sixième mandat consécutif à titre de Préfet de la MRC Thérèse-De Blainville et de délégué au conseil d'administration de la Communauté métropolitaine de Montréal. Monsieur Larocque a bénéficié de l'appui unanime de ses collègues maires et mairesses, ceux-ci soulignant son excellente connaissance des dossiers régionaux, sa capacité supérieure d'analyse, son leadership et surtout, ses prises de position fermes et sans concession en faveur des intérêts de la MRC et de la couronne nord.



Monsieur Larocque a tenu à remercier ses collègues maires et mairesses qui lui ont renouvelé leur confiance et s'est engagé à continuer à défendre et promouvoir les intérêts de la MRC et de la couronne nord, tout en travaillant au développement de la zone métropolitaine. «Nous sommes partie prenante de la métropole, et une métropole est toujours plus forte si chacune de ses composantes l'est aussi», de conclure le préfet Paul Larocque.

La MRC Thérèse-De Blainville regroupe sept villes de la couronne nord de Montréal : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Ste-Anne-des-Plaines, Ste-Thérèse. Avec 158 524 habitants, elle est la seconde MRC la plus peuplée au Québec.



Pompier et pompière d'un jour

Organisé dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, le concours Pompier et pompière d'un jour a fait deux gagnants à l'école Le Rucher de Bois-des-Filion, Mélodie Cormier et Justin Lavoie-Ladouceur. C'est donc le 8 octobre dernier que ces deux jeunes se sont transformés en pompiers d'un jour!

Durant la journée, Mélodie et Justin ont procédé à un exercice d'évacuation dans un CPE, ils ont reçu la visite d'une garderie à la caserne et ont vécu la vie de caserne comme de vrais pompiers! Ils ont pu pratiquer l'extinction d'un feu de cuisinière et ils ont tenté de retrouver une victime dans une maison remplie de fumée. Une journée bien remplie pour nos deux pompiers en herbe!

Un nouveau véhicule électrique

À la fin de l'été, la Ville de Bois-des-Filion a fait l'acquisition d'un tout nouveau véhicule technologique pour le Service des travaux publics. Il s'agit d'une Soul EV de Kia, un VUS entièrement électrique! Ce véhicule est muni d'une batterie au lithium-ion polymère de 27-kWh qui a une autonomie d'environ 150 km. La batterie est plate et est située sous le plancher, elle n'empiète donc que légèrement sur l'habitacle. La prise de chargement est située derrière un volet coulissant sur la calandre avant du véhicule.

La Soul EV est le tout premier véhicule à recevoir la reconnaissance environnementale de l'Underwriters Laboratories Environment (UL) grâce aux dix-neuf pièces de sa masse intérieure totale composées de matériaux d'origine biologique. En effet, certaines pièces intérieures de la Soul EV ont été peinturées avec de la peinture sans produits chimiques et les matières plastiques écologiques de la Soul EV sont composées de matériaux à base végétale comme de la canne de sucre et du maïs, le tout validé par UL Environment.



On reconnaît le maire de Bois-des-Filion, M. Paul Larocque qui remet les clés de la Kia Soul EV à son directeur du Service des travaux publics, M. Jean Bolduc.

Cet achat s'inscrit dans la foulée de son Plan vert et la Ville de Bois-des-Filion est fière de cette nouvelle acquisition avant-gardiste, écologique et moderne qui servira principalement aux courts déplacements des employés du Service des travaux publics.

Transport collectif gratuit sur tout le réseau!

Les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier.

Durant ces journées, les boîtes de perception des autobus serviront de **boîtes de dons au profit de Moisson Laurentides**. Soyez généreux!

Le CITL vous souhaite un joyeux temps des Fêtes!



citlqc.ca

[CIT_Laurentides](https://twitter.com/CIT_Laurentides)

[CITLaurentides](https://www.facebook.com/CITLaurentides)

450 433-7873



Une fête des bénévoles sous le signe de l'humour et de la reconnaissance

C'est le 16 octobre dernier que la Ville de Bois-des-Filion a célébré ses bénévoles en organisant une fête toute spéciale! Plus de 230 bénévoles représentant 23 organismes étaient présents au Chalet des citoyens pour la soirée sous le thème des sports.

Les membres du conseil municipal ont accueilli les bénévoles avec de petites bouchées et des rafraîchissements. Le clou de la soirée a été, sans contredit, le spectacle de l'humoriste P.-A. Méthot qui a obtenu un franc succès.

La médaille « Hommage » a été remise à M. Jacques Leblanc, en tant que bénévole incontournable de notre municipalité. Bénévole au comité Ville fleurie depuis 20 ans et très actif dans sa communauté, M. Leblanc est jardinier amateur et c'est en participant lui-même au concours qu'il est devenu membre du comité. Félicitations!



Sécur+Or

Un nouveau programme pour assurer la sécurité de nos aînés

Les aînés de Bois-des-Filion ont maintenant accès à un tout nouveau programme de prévention et de santé/sécurité à la maison tout à fait gratuit : le programme Sécur+Or. Ce programme consiste en une visite préventive à domicile auprès des personnes de 65 ans et plus, durant laquelle on leur remet une trousse contenant différentes informations de prévention pour leur assurer un maintien à domicile le plus longtemps possible, en toute sécurité.

Fruit d'un partenariat entre le Service de sécurité incendie de la Ville de Bois-des-Filion, le Service de police intermunicipal Terrebonne/Ste-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides et le Centre d'action bénévole (CAB) Solange-Beauchamp, Sécur+Or est en place depuis quelques années au sein de plusieurs municipalités québécoises. L'équipe Sécur+Or de Bois-des-Filion se compose d'un agent de prévention du Service de police, d'un préventionniste du Service de sécurité incendie et d'un bénévole formé.

Conditions d'admission

- 1) Être âgé de 65 ans et plus
- 2) Être résident de Bois-des-Filion
- 3) Consentir à la visite.

Pour faire une demande

450 430-5056, p. 227 info@cabsb.org

Un nouveau site Internet simple et convivial

La Ville de Bois-des-Filion est fière de lancer son tout nouveau site Internet qui se veut plus convivial, plus chaleureux et surtout, plus pratique pour les internautes. Montée sur la plateforme bien connue Joomla, la structure du site Internet a complètement été revue, les textes bonifiés et l'interface simplifiée, afin de rendre la navigation plus facile. L'objectif est simple : l'internaute doit trouver ce qu'il cherche rapidement.

« Le Conseil municipal et moi-même sommes très heureux de lancer ce nouveau site qui se veut une magnifique vitrine sur notre ville. Ce sera un outil en ligne que les citoyens pourront consulter régulièrement à des fins pratiques. En le parcourant, nous espérons que vous vous sentirez comme chez vous! », a lancé le maire de Bois-des-Filion, M. Paul Larocque.

Deux nouveautés

En plus de la mine d'informations qu'il contient, le nouveau site Internet de Bois-des-Filion compte deux nouveautés. En effet, les citoyens et les visiteurs pourront avoir accès à une carte interactive répertoriant les principaux attraits de la Ville, avec photos et descriptions. De plus, le point de mire de la page d'accueil est sans contredit le diaporama. Celui-ci présente les événements de la semaine et les informations du jour. Il a été conçu en prévision d'être mis à jour régulièrement par la Ville, afin que les internautes trouvent rapidement réponse à leurs questions.

www.ville.bois-des-filion.qc.ca



The screenshot shows the homepage of the Bois-des-Filion website. At the top, there is a navigation menu with links for 'Accueil', 'Actualités', 'Services en ligne', 'Loisirs & Communautaire', 'Urbanisme', and 'Travaux publics & Environnement'. The main content area features a large banner for 'TÉLÉCHARGEZ LE CAHIER LOISIRS HIVER 2016' with an image of a child in winter gear. Below this, there is a 'Nouvelles' section with a list of recent news items, including the opening of a new evacuation shelter and the results of a flower contest. To the right, there is a 'Calendrier des collectes' section with a calendar for 2015. The page is framed by a decorative border of autumn leaves.

Horaire des Fêtes de la Ville de Bois-des-Filion

À l'occasion de la période des Fêtes, les services administratifs de l'hôtel de ville et des travaux publics, le Service des loisirs et du développement communautaire, ainsi que la bibliothèque seront **fermés du 23 décembre 2015 à 15 h au 4 janvier 2016 inclusivement.**

Les services essentiels des travaux publics, de la police et des incendies demeurent fonctionnels en tout temps. Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1. Les employés de votre municipalité en profitent pour vous souhaiter de joyeuses fêtes!



OPÉRATION NEZ ROUGE
.COM

Sarah
Directrice
Opération Nez Rouge

Société de l'assurance automobile Québec    Desjardins 

1 866 DESJARDINS
27 novembre au 31 décembre 2015
Devenez bénévole en vous inscrivant sur
notre site Internet!

Collecte de sang du maire



**Vendredi
29 janvier 2016**

de 13 h 30 à 19 h 30

Chalet des citoyens

30, montée Gagnon à Bois-des-Filion



BOIS-DES-FILION



Joyeuses fêtes!

Votre conseil municipal



La sécurité et la prudence : les plus beaux cadeaux de Noël!



À la veille des fêtes, un nombre important de Québécois installent des décorations de Noël à l'intérieur et à l'extérieur de leur domicile. Bien que féeriques, ces décorations comportent leur lot de risques d'incendie, que ce soit le sapin naturel, les lumières décoratives ou les cordons de rallonge.

Les pompiers, qui ont votre sécurité à cœur, vous rappellent que la prévention demeure encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime!

Sapin de Noël naturel :

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement;
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours;
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile et dès que vous allez au lit;
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur ou des flammes;
- Recyclez votre sapin en le mettant sur le bord de votre terrain le 6 janvier 2016. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison : un sapin sec s'enflamme rapidement et devient très dangereux;
- Ne brûlez pas votre sapin dans le foyer ou le poêle à bois, il pourrait laisser des dépôts de créosote dans le conduit de la cheminée, ce qui augmente les risques d'incendie.

Lumières décoratives :

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur;
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées;
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant, jamais avec des clous ou des punaises.

Les cordons rallonges :

- Assurez-vous du bon état de vos rallonges électriques;
- Utilisez des cordons certifiés par un organisme reconnu comme CSA et ULC;
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons rallonges;

Votre Service de sécurité incendie vous souhaite un joyeux temps des fêtes, en toute sécurité!



20 familles de l'Avenue des Mélèzes pratiquent leur plan d'évacuation

C'est dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies qui avait lieu du 4 au 10 octobre dernier que le Service de sécurité incendie de la Ville de Bois-des-Filion a organisé une Grande évacuation toute spéciale sur l'Avenue des Mélèzes. Une vingtaine de familles ont répondu à l'appel des pompiers en pratiquant leur plan d'évacuation le 7 octobre dernier, à 19 h tapante, au même moment que des milliers d'autres familles à travers le Québec.

Dès 18 h, le Service de sécurité incendie a fermé partiellement l'Avenue des Mélèzes et y a installé un kiosque de prévention et plusieurs camions incendie que les résidents ont eu le loisir de visiter. « À 19 h, nos pompiers ont fait retentir les sirènes des camions en guise d'alarme et les gens ont mis en pratique leur plan d'évacuation. L'événement s'est très bien déroulé et nous a rappelé qu'en cas d'incendie, on a parfois que quelques minutes pour sortir! », ont commenté Mme Odette Filion et M. Denis Bourgeois, conseillers municipaux à Bois-des-Filion, tous deux présents pour l'occasion.

Pour leur participation, chaque famille a reçu un détecteur de fumée et des petits cadeaux à l'effigie de la Ville. Fort de ce succès, le Service de sécurité incendie promet de reconduire l'événement l'année prochaine!

MÉCHANT MÉLANGE



TERREBONNE
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
BOIS-DES-FILION



Le déneigement des sorties secondaires : il suffit d'y penser!

En cas d'incendie, il faut être capable de quitter votre résidence rapidement. C'est pourquoi il faut maintenir libres les issues et les balcons en tout temps, y compris le chemin qui mène à ceux-ci. En cette période hivernale, le service de sécurité incendie invite les citoyens à reconnaître les pièges qui peuvent nuire à l'évacuation rapide d'une résidence en cas d'incendie.

Dégagement des issues et balcons

L'accumulation de neige sur le balcon, le patio, les trottoirs d'accès et les autres sorties peut rendre difficile l'évacuation d'une maison. L'hiver, il faut déneiger toutes les portes de la maison, les balcons, sans oublier les fenêtres du sous-sol. De plus, il ne faut pas utiliser les balcons comme lieu d'entreposage.

Après chaque tempête :

- Déneigez toutes vos sorties secondaires car en cas d'incendie, vous ne pourrez peut-être pas utiliser votre sortie principale pour évacuer;
- Dégagez toujours un chemin pour permettre à tous les résidents de gagner rapidement le point de rassemblement prévu en cas d'urgence.

Quelques conseils de sécurité pour l'intérieur

- Gardez toujours les sorties, les portes et les fenêtres libres de tout obstacle;
- Vérifiez les fenêtres de votre demeure et gardez-les en bon état afin de pouvoir les ouvrir en tout temps, peu importe la saison;
- Rappelez-vous que le gel peut bloquer les fenêtres;
- Prenez l'habitude de ranger bottes, souliers, sacs d'école, sacs de sport, etc., afin de laisser les corridors, les escaliers et les sorties libres pour éviter les chutes lors d'une évacuation.

Installez des avertisseurs de fumée et des avertisseurs de monoxyde de carbone dans votre résidence.

Vérifier régulièrement le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou ont été installés il y a plus de 10 ans, il est primordial de les remplacer.

Ces appareils pourraient vous sauver la vie et celle de ceux que vous aimez!

Systeme d'appels automatisés en cas d'urgence

Inscrivez-vous!

L'été dernier, la Ville de Bois-des-Filion a effectué des réparations au niveau de son système d'aqueduc. Conséquemment, deux avis d'ébullition préventifs ont été émis pour toute la municipalité. La plupart des résidents ont reçu un appel automatisé les informant de l'avis d'ébullition et ensuite, de la levée de cet avis. Cependant, plusieurs citoyens ne sont pas dans la base de données.

Cette base de données contient présentement les numéros de téléphone des lignes résidentielles sur notre territoire. **Afin de maintenir à jour la base de données et de s'assurer de son efficacité, les citoyens ayant un numéro confidentiel, un numéro de cellulaire ou les citoyens habitant un bâtiment locatif sont invités à s'inscrire.**

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site Internet ou communiquez avec le Service de sécurité incendie de Bois-des-Filion par téléphone au 450 621-1460, poste 199.

Notez que vous êtes déjà inscrit si :

- votre numéro de téléphone résidentiel figure dans un annuaire téléphonique

Notez que vous n'êtes pas inscrit si :

- vous êtes locataires;
- vous n'êtes pas abonnés à la téléphonie résidentielle avec les services de Bell ou de Vidéotron;
- votre seul téléphone est un cellulaire;
- vous avez un numéro de téléphone confidentiel;
- vous êtes un nouveau résident de Bois-des-Filion depuis moins d'un an.

ville.bois-des-filion.qc.ca

Onglet : Services en ligne
Appels d'urgence automatisés

RONA

BOIS-DES-FILION
382F, BOUL ADOLPHE-CHAPLEAU
450 621-8555

VOTRE MAGASIN DE QUARTIER QUI VOUS EN OFFRE PLUS

- Service
- Livraison à domicile
- Sélection de produits variée
dans tous les départements
Peinture de marque RONA et Sico
Matériaux de base
(Gypse, contreplaqué, bois traité, etc.)



Quelques règlements pour la saison froide



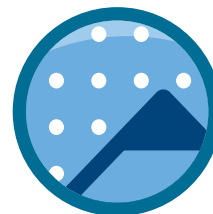
Stationnement de nuit dans les rues

À partir du 15 novembre de chaque année jusqu'au 15 avril de l'année suivante, il est interdit de stationner un véhicule routier dans une rue de la ville entre minuit et 7 h le lendemain. Lors d'une averse de neige de plus de 5 cm, tout stationnement devient interdit dans les rues jusqu'à la fin des opérations de déneigement.



Déneigement des bornes-fontaines

Le règlement concernant le code de la prévention des incendies stipule qu'il est interdit de déposer de la neige ou tout autre objet à proximité des bornes-fontaines. Tout contrevenant au règlement peut être passible d'une amende. Nous sollicitons donc votre collaboration afin d'assurer la sécurité des citoyens de notre municipalité.

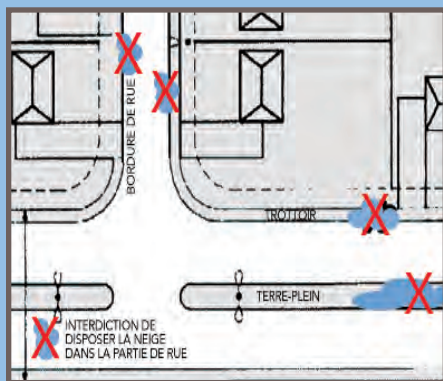


Abris d'auto temporaires

Les abris et les clôtures à neige sont autorisés dans toute la ville du 1^{er} novembre au 15 avril de l'année suivante. Ils doivent être ensuite démontés et remisés. **Les abris doivent être localisés sur l'aire de stationnement ou sur l'allée d'accès y conduisant.** Ils doivent être construits d'une structure métallique et être revêtus de façon uniforme par de la toile ou du polyéthylène tissé et laminé. Quel que soit le matériau de revêtement, il doit être translucide et son épaisseur minimale doit être de 0,15 mm. L'abri doit être placé à une distance minimale de 3 m d'un trottoir, d'une bordure bétonnée ou du bord du pavage de la rue. L'abri doit aussi être à une distance de 3 m de toute borne-fontaine.

Quand mettre mon bac?

Tout contenant rigide en matière cartonnée, métallique ou plastique, tout bac roulant et tout bac à récupération doivent être mis en bordure de la chaussée au plus tôt 12 heures avant le moment prévu de leur collecte. Ils ne doivent pas être mis sur la voie publique (trottoir ou chaussée). Ils doivent être placés de manière accessible et ordonnée pour faciliter la collecte.



Disposition de la neige

Après quelques tempêtes de neige, il devient parfois difficile d'entasser la neige sur la propriété. Nous tenons toutefois à vous rappeler que le règlement municipal stipule qu'il est prohibé à tout propriétaire, occupant ou locataire de maison, immeuble, bâtisse ou terrain situé dans les limites de la ville, de déverser ou de permettre de déverser la neige ou la glace provenant des cours, entrées privées ou terrains privés, des toits d'immeubles ou balcons, sur la voie publique, trottoirs, terre-pleins ou tout endroit ou place publique. Tout contrevenant est passible d'une amende.

Stationnement sur un terrain résidentiel

Durant la période hivernale, il est interdit de garer tout véhicule routier hors des aires de stationnement aménagées à cet effet sur un terrain résidentiel.

De plus, dans la cour avant d'un terrain résidentiel, il est interdit de garer tout véhicule de plus de 2,5 mètres de hauteur ou de plus de 6 mètres de longueur. Toute remorque, incluant une remorque d'utilité, ainsi que toute roulotte, roulotte de camping, habitation motorisée et tout autre véhicule récréatif doivent être stationnés sur le terrain arrière ou latéral d'une résidence.

Les véhicules industriels incluant les véhicules-outils, les remorques d'utilités et la machinerie lourde doivent être stationnés dans les cours arrière et latérales d'un terrain situé dans une zone industrielle.



Règlements commerces

La Ville de Bois-des-Filion compte plusieurs commerces et ceux-ci doivent se conformer à plusieurs règlements municipaux particuliers aux entreprises, entre autres, en ce qui concerne les vitrines et les conteneurs à déchets.

Vitrines

Des affiches et enseignes peuvent être installées à l'intérieur des vitrines d'un établissement commercial, à la condition que leur surface totale n'excède pas 25 % de la superficie de la vitrine.

Conteneur à déchets

Aucun conteneur à déchets de plus de 3 mètres cubes ne doit être visible d'une voie de circulation. Tout conteneur à déchets doit être muni d'un couvercle fermé en permanence.

Il est important de noter que le même règlement s'applique aux bâtiments multi logements qui utilisent des conteneurs à déchets.



La Berce du Caucase une nuisance dans votre jardin

La Berce du Caucase est une plante envahissante dont la sève est toxique pour l'être humain. Présente depuis plusieurs années au Québec, il est primordial de l'identifier et de l'éradiquer rapidement si on la retrouve sur notre terrain.

La fin de l'automne ou le début de l'hiver est idéal pour s'en débarrasser puisque les plantes sont souvent séchées et/ou gelées. Mais attention! Il est important de savoir que le contact avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures.

La Berce du Caucase mesure entre 2 et 5 mètres et est reconnaissable par sa longue tige aux tâches violacées et à ses bouquets de fleurs blanches en forme de parasol. Pour l'arracher, il est recommandé de couper les plants à 15 cm du sol et de sectionner les racines à une profondeur de 20 cm avec une pelle ou un couteau. Pour se faire, il est primordial de se munir de gants de caoutchouc, de vêtements longs et de lunettes de protection.

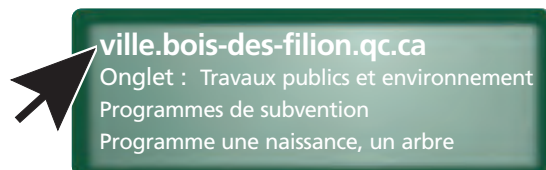
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Programme une naissance un livre ou un arbre



Ce programme s'adresse aux nouveaux parents dont, au moins, un des parents réside sur le territoire de la Ville de Bois-des-Filion, depuis la naissance ou l'adoption d'un enfant. La Ville offre gratuitement la plantation d'un arbre sur le terrain familial ou le don d'un livre pour souligner cette belle arrivée parmi nous. Les parents doivent simplement remplir le formulaire d'inscription tout en fournissant une preuve de résidence et un des documents officiels justifiant la naissance ou l'adoption de l'enfant.

Pour vous inscrire et télécharger le formulaire d'inscription, visitez notre site Internet.





Quatre fleurons pour Bois-des-Filion!



La Ville de Bois-des-Filion vient d'accéder au club des récipiendaires de quatre fleurons à la suite de l'évaluation réalisée cette année de 128 municipalités partout au Québec. Cette classification horticole est effectuée par la Corporation des Fleurons du Québec, organisme soutenu par deux ministères, les associations municipales et trois associations d'horticulture. Les résultats ont été dévoilés lors d'une soirée spéciale tenue au Musée des Beaux-arts du Québec et à laquelle avaient été conviées toutes les villes participantes. Madame Odette Filion et monsieur Denis Bourgeois, membres du conseil municipal, y ont reçu le certificat de quatre fleurons, fièrement affiché depuis dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Déjà récipiendaire de trois fleurons depuis plusieurs années, les efforts conjugués de la Ville, des citoyens, des entreprises et du Comité Ville fleurie de Bois-des-Filion ont porté fruit avec l'obtention de ce quatrième fleuron.

La Ville de Bois-des-Filion poursuivra sur la même lancée et continuera à favoriser des aménagements horticoles et paysagers de grande qualité. La Ville a tenu à féliciter les entreprises et les citoyens qui ont investi du temps et des ressources pour aménager leurs plates-bandes, fleurir leurs balcons, entretenir leurs parterres et participer ainsi, avec la Ville, à ce grand effort collectif d'embellissement qui a valu ces quatre fleurons à la communauté filionoise.





CONCOURS VILLE

Fleurie

la Ville couronne sept résidents qui ont à cœur d'embellir leur ville

C'est le vendredi 23 octobre dernier que la Ville de Bois-des-Filion accueillait les finalistes du concours Ville fleurie, récompensant les plus beaux aménagements paysagers de la municipalité. Un total de sept trophées, pour différentes catégories, a été remis à des citoyens par le comité Ville fleurie, dans le but de reconnaître leur apport à l'embellissement de Bois-des-Filion.

Félicitations à tous les lauréats et à tous les finalistes! Merci de contribuer à la beauté des paysages filionois et à la qualité de nos espaces verts!



CATÉGORIE RÉSIDENCE

Secteur 1

Mme Jacqueline Gaumond et M. Jérôme Pelletier
437, avenue des Mélèzes

Secteur 2

Mme Pierrette Jahan et M. Claude Lacombe
30, 51^e Avenue

Secteur 3

Mme Gisèle Pellerin
35, 28^e Avenue

Secteur 4

M. David Beaudry
178, 29^e Avenue

Secteur 5

Mme Sandra Pimentel et M. Dinaldo Pimentel
16, avenue des Sorbiers

CATÉGORIE BALCON

Mme Claudette Ouellet
401, Adolphe-Chapleau, app. 106

CATÉGORIE COMMERCE

Résidence Marie-Laure

Mme Rose Renzo
347, Adolphe-Chapleau

RUE FLEURIE 2015

Place du Rivage



Les collectes durant la période des Fêtes

Cette année, l'horaire des collectes ne change pas.

- **Déchets domestiques : 23 et 30 décembre**
- **Matières recyclables : 24 et 31 décembre**

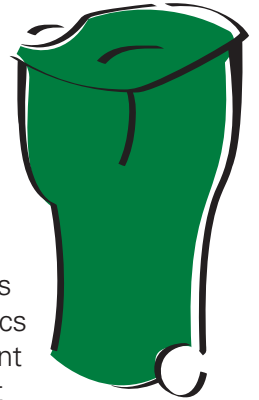
Collecte de sapins de Noël

Le 6 janvier, déposez votre sapin en bordure de rue, il sera ramassé et ultimement transformé en compost par Compost Ste-Anne! À l'occasion de la Journée Ville fleurie au mois de mai, la Ville remet gratuitement du compost à tous les citoyens présents. Un geste écologique!

Pour qu'il soit recueilli, notez qu'il est important de retirer de votre sapin toutes les décorations ou la neige artificielle.



Le bac vert



La Ville de Bois-des-Filion vous rappelle que les bacs de recyclage doivent être exclusivement utilisés pour la disposition des matières recyclables et qu'ils ne doivent pas être utilisés comme réceptacle à déchets. Il est strictement interdit d'en altérer l'apparence en les peignant ou en masquant le logo de la Ville de Bois-des-Filion. En tout temps, les bacs doivent être maintenus propres et en bon état.

COOPÉRER POUR CRÉER L'AVENIR

SOLIDE—PERFORMANTE—PRÉSENTE

SAVIEZ-VOUS QUE VOTRE CAISSE DESJARDINS RETOURNE PLUS DE **2** À SES MEMBRES ET À SA COMMUNAUTÉ À CHAQUE ANNÉE? **MILLIONS \$**

Centre de services
Bois-des-Filion-Lorraine
373, ch. Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion

Desjardins
Caisse Thérèse-De Blainville
450 430-6550

Facebook

TRAITEUR

À l'approche des fêtes, nous vous présentons avec fierté une nouvelle gamme de plateaux très tendance.

Pour commander votre buffet
Présentez-vous au comptoir du prêt-à-manger dans l'un de nos supermarchés.

IGA extra **Famille Girard**

IGA EXTRA BOIS-DES-FILION | 450 621.2266
IGA EXTRA BLAINVILLE | 450 434.3313
IGA EXTRA SAINT-JANVIER | 450 971.7881
IGA SAINT-AUGUSTIN | 450 475.1118
IGA TERREBONNE | 450 951.9444

www.igafamillegirard.com



690, rue de la Sablière
Bois-des-Filion (Québec) J6Z 4T7

Horaire d'hiver (novembre à mars)
Lundi au vendredi.....**12 h à 17 h**
Samedi.....**9 h à 17 h**
Dimanche..... **fermé**

Fermetures des fêtes :
24, 25, 26 et 31 décembre 2015,
ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2016
Aucun argent comptant n'est accepté (crédit et débit seulement)

Matières acceptées

RDD (résidus domestiques dangereux)
TIC (technologies de l'information et de la communication)
Matériaux secs




Information : 450 621-1460, p. 162

Matières refusées


Déchets domestiques
Résidus verts
Meubles rembourrés
Engins à moteur
Bonbonnes de polyuréthane

ville.bois-des-filion.qc.ca
Onglet : Travaux publics et environnement
Écocentre


CECI N'EST PAS UN
CONTENANT



CECI N'EST PAS UN
EMBALLAGE



CECI N'EST PAS UN
IMPRIMÉ





POUR TROUVER LE POINT DE CHUTE DE
TOUT CE QUI NE VA PAS DANS LE BAC

RECREER.CA

**CONTENANTS
EMBALLAGES
ET IMPRIMÉS**

C'EST TOUT
CE QUI VA
DANS LE BAC



RECYC-QUÉBEC
Québec 

Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

Cet hiver, réduisez votre facture d'électricité!



Le chauffage représente environ 60 % de notre consommation d'énergie, soit la part la plus importante de la facture d'électricité d'un foyer traditionnel. Voici quelques moyens qui pourraient vous aider à diminuer votre consommation d'énergie et en même temps, votre facture d'électricité!

L'isolation

Les infiltrations d'air représentent la principale cause de la surconsommation d'énergie pour le chauffage. L'utilisation de calfeutrant permanent ou provisoire, ainsi que l'installation de coupe-froid, seuils de porte et de coupe-bise sont recommandées.

Les contre-fenêtres en plastique

Les vieilles fenêtres peuvent être à l'origine de 25 % des pertes de chaleur dans une habitation. Il est possible d'installer une contre-fenêtre en plastique pour la saison froide. Celles-ci sont vendues en quincaillerie et s'installent de façon temporaire.

Thermostats électroniques

Dans la mesure du possible, utiliser des thermostats électroniques plutôt que bimétabliques. Ils sont beaucoup plus précis et permettent d'économiser jusqu'à 10 % de l'énergie requise pour le chauffage.

Dégagez vos calorifères

Vérifiez qu'aucun meuble ou objet ne se situe devant les calorifères électriques et les radiateurs. Ces meubles peuvent empêcher la chaleur de bien circuler dans l'habitation.

Adaptez la température ambiante

Voici les températures suggérées, selon les situations :

- Lorsque vous êtes présent : 21 °C
- La nuit ou lorsque vous quittez votre logement : de 17 °C à 19 °C
- En cas d'absence prolongée : entre 12 °C et 15 °C

Contrôlez l'humidité

L'humidité dans un logement peut être la cause d'une augmentation de la facture de chauffage. En effet, le système de chauffage doit chauffer l'eau présente sous forme d'humidité en plus de l'air dans les pièces. Le taux d'humidité relative conseillé se situe entre 30 % (journée froide) et 50%. Aérer votre logement 5 minutes tous les jours pour faire évacuer l'humidité causée par les activités quotidiennes (douche, bain, cuisson des aliments, etc.).

Un service gratuit en efficacité énergétique

Éconologis est un programme en efficacité énergétique destiné aux ménages à revenu modeste. Il permet de profiter gratuitement de conseils personnalisés (chauffage, eau chaude, appareils ménagers, éclairage) et même de l'installation de thermostats électroniques, de coupe-froid, de calfeutrage des fenêtres, etc.

Information et admissibilité :

1-866-266-0008

www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/mon-habitation/econologis

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles | www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca





Que signifie le logo ENERGY STAR?

ENERGY STAR est la marque des produits éconergétiques au Canada. Le symbole familier permet de reconnaître facilement les produits offrant le meilleur rendement énergétique sur le marché.

Les produits certifiés ENERGY STAR répondent à de strictes spécifications techniques relatives au rendement énergétique et font l'objet d'essais avant d'être certifiés. Ils vous permettent de

conserver l'énergie sans que leur rendement en soit compromis. Généralement, un produit homologué ENERGY STAR se classe parmi les 15 à 30 % des produits les plus éconergétiques de sa catégorie en ce qui a trait au rendement énergétique. Les économies d'énergie vous permettent d'économiser, en plus de réduire votre impact sur l'environnement!

Source : Ressources naturelles Canada



Maison de la Famille de Bois-des-Filion
Au coeur des familles depuis 1995

Cuisines collectives
Ateliers parents/enfants
Activités de groupe
Sorties familiales
Halte-garderie... et bien d'autres!

Nouvelle adresse
 395, boul. Adolphe-Chapleau

450.965.0666
maisondelafamiliebdf.com



Mario Laframboise
 Député de Blainville  ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

369, boul. Adolphe-Chapleau, bur. 211
 Bois-des-Filion QC J6Z 1H1
 Tél. 450 430-8086

Mario.Laframboise.BLA@assnat.qc.ca
 www.mario-laframboise.ca
 www.mario-laframboise.com



Jean Coutu

Marie-Claude Favreau & Marc Pelchat
 Pharmaciens propriétaires

P.C. # 192 83 Montée Gagnon, Bois-des-Filion (Qc) J6Z 4C4
 Tél.: (450) 965-0243 • Fax: (450) 965-9891

P.C. # 290 10 Boulevard des Châteaux, Blainville (Qc) J7B 1Z5
 Tél.: (450) 430-8841 • Fax: (450) 430-1265



410
 Adolphe Chapleau
 Bois-des-Filion
 J6Z 1H7

COIFFURE POUR HOMME BOIS-DES-FILION

Coupe stylisée
 Barbe
 Rasage
 Brosse
 Mèches
 Teinture

Denyse Delisle
 PROPRIÉTAIRE

Avec ou sans rendez-vous
450.621.0222

Un refoulement d'égout : que faire?

Si un refoulement d'égout survient dans votre résidence, vous devez faire appel à un plombier le plus rapidement possible. Ce dernier doit débloquer votre conduite et y faire une inspection par caméra. Il est important que ce soit bien débloqué avant de passer la caméra, afin de pouvoir bien identifier la problématique. Si vous croyez que le problème se situe du côté de la Ville, vous devez apporter le DVD ou la clé USB de l'inspection par caméra au 700, de la Sablière. Le Service des travaux publics tranchera sur la responsabilité du blocage.

Notez que la Ville est responsable de votre branchement d'égout, à partir de la conduite principale jusqu'à la limite de la propriété. Celle-ci correspond généralement à l'emplacement de votre boîte de service (bonhomme à eau).

Service des travaux publics et de l'environnement : 450 621-1460, poste 100

Pas dans les toilettes!

Certaines personnes ont pris la mauvaise habitude de jeter dans les toilettes toutes sortes de choses, comme des cotons-tiges, de la soie dentaire, des tampons, des condoms. Malgré qu'il soit parfois indiqué sur les emballages qu'ils peuvent être éliminés en les jetant dans les toilettes, ces éléments doivent aller à la poubelle.

Plusieurs jettent aussi dans les toilettes ou le lavabo les graisses alimentaires. Sachez qu'elles sont responsables d'un grand nombre d'obstructions des conduites d'égout. Il faut laisser la graisse refroidir et jeter le produit figé et froid au compost ou à la poubelle.

À ne pas jeter dans les toilettes :

- **Lingettes humides (ex. Wet One)**
- **Couches • Coton-tiges**
- **Tampons et serviettes sanitaires**
- **Condoms • Cheveux • Soie dentaire**
- **Médicaments (les pharmacies les récupèrent)**
- **Nourriture et graisse alimentaire**
- **Résidus domestiques dangereux (informez-vous sur l'écocentre)**

Mon entrée d'eau est gelée!

En période de grands froids, il arrive que l'entrée d'eau de certaines résidences gèle. Si c'est le cas à votre demeure, communiquez avec le Service des travaux publics et de l'environnement au 450 621-1460, poste 100.

Pour prévenir le gel de votre entrée d'eau, assurez-vous que la pièce où est située l'entrée d'eau dans votre maison soit toujours chauffée et que le tuyau soit isolé.



Zéro tabagisme



Cinq fruits et légumes



Trente minutes d'activités physiques

POUR LA **SANTÉ** DE NOS **CITOYENS** WWW.0-5-30.COM

Petit quiz santé Vrai ou faux?

Une marche de 30 minutes en continu équivaut à deux marches de 15 minutes. Vrai!

On peut également fractionner 30 minutes d'activité physique en trois périodes de 10 minutes. L'important est de totaliser au moins 30 minutes la plupart des jours de la semaine, en toutes saisons. On peut également modifier l'intensité et la durée de l'exercice en fonction de notre mode de vie. Par exemple, courir (15 minutes) équivaut à marcher d'un bon pas (30 minutes) ou à marcher lentement (60 minutes).

La couleur des légumes peut nous donner un indice sur leur valeur nutritive. Vrai!

Mettez de la couleur dans votre assiette! En général, plus les légumes sont colorés, plus ils sont nutritifs. Par exemple, une tasse de laitue romaine (vert foncé) contient 12 fois plus de bêta-carotène et 5 fois plus d'acide folique qu'une tasse de laitue iceberg (vert pâle).

Le guide alimentaire canadien (GAC) recommande aux adultes la consommation de 7 à 10 portions de légumes et de fruits par jour. Vrai!

En effet, le GAC recommande 7 à 8 portions de légumes et de fruits par jour aux femmes de 19 ans et plus et 8 à 10 pour les hommes. Quant au 5 du programme 0•5•30, il représente le minimum de portions recommandées qui ont des bénéfices pour la santé.

Qu'est-ce qu'une portion?

½ tasse de jus pur à 100 % non sucré ou un fruit de grosseur moyenne = balle de tennis



BOIS-DES-FILION

Banque de candidatures

Opportunités de revenus supplémentaires
(postes à temps partiel)



En vue de répondre à d'éventuels besoins, le Service des loisirs et du développement communautaire désire avoir à sa disposition une banque de candidatures pour différents postes :

- Professeurs de musique (ex. flûte) • Brigadier scolaire • Surveillants (patinoires, écoles, etc.)
- animateurs (camp de jour, etc.)

Intéressés? Communiquez d'abord par téléphone avec le Service des loisirs et du développement communautaire au 450 621-1460, poste 148.

ODYSCÈNE ^{30 ans}
30 ans de culture et de plaisir

Passez l'hiver au show!



Mario Tessier
15 et 16 janvier 2016
Théâtre Lionel-Groulx

François Bellefeuille
23 janvier 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Notre petite ville
29 janvier 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Tocadéo
30 janvier 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Vincent C
4 février 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Jean-Pierre Ferland
14 février 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Nouveauté!

Sally Folk
19 février 2016
Cabaret de l'Église Sacré-Coeur

Maxim Martin
20 février 2016
Salle Pierre Legault

Philippe Laprise
21 février 2016
Théâtre Lionel-Groulx

David Thibault
28 février 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Bob Walsh
3 mars 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Philippe Bond
10 mars 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Les Cowboys Fringants
11 mars 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Richard Séguin et ses invités
12 mars 2016
Théâtre Lionel-Groulx

SPECTACLE EXCLUSIF À ODYSCÈNE!

Avec Vincent Vallières, Luce Dufault, Patrice Michaud et Amylie

Korine Côté
18 mars 2016
Salle Pierre Legault

MISE EN ALEXANDRE

Michel Barrette
19 mars 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Fabien Cloutier
26 mars 2016
Salle Pierre Legault

Nouveauté!

Richard Desjardins
15 avril 2016
Salle Pierre Legault

Nouveauté!

René Simard
28 avril 2016
Théâtre Lionel-Groulx

Nouveauté!

450.434.4006
WWW.ODYSCENE.COM

PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRE



GLISSADES HIVERNALES

Profitez des belles journées d'hiver grâce aux deux glissades de Bois-des-Filion!



Place du Millénaire

Angle Adolphe-Chapleau et route 335

Roulotte à votre disposition pour chausser vos patins et vous réchauffer.

Horaire :

Du lundi au vendredi de 16 h à 22 h, ainsi que le samedi et dimanche de 10 h à 22 h

Parc Paul-Perron

Boul. Adolphe-Chapleau
entre la 53^e et la 55^e Avenue

Règlements :

- Les parents doivent surveiller leurs enfants en tout temps;
- La Ville recommande fortement le port du casque;
- Il est important de dégager la piste à votre arrivée en bas;
- Les skis, planches à neige et les patins sont interdits;
- Le respect des autres et la prudence sont de mise en tout temps.

HORAIRE DES PATINOIRES

PARC

INSTALLATION

PARC ROGER

Rue du Vallon entre 24^e et 25^e Avenue

Petite patinoire de hockey

PARC LESAGE

Coin Édouard-Lafortune et 33^e Avenue

Patinoire de hockey
et rond de glace

VESTIAIRE :

Lundi au vendredi : 16 h à 22 h

Samedi et dimanche : 10 h à 22 h

PARC PAUL-PERRON

Adolphe-Chapleau, entre 53^e et 55^e Avenue

Patinoire de hockey

PLACE DU MILLÉNAIRE

Coin Adolphe-Chapleau et route 335

Anneau de glace

ROULOTTE :

Lundi au vendredi : 16 h à 22 h

Samedi et dimanche : 10 h à 22 h

PLACE ÉMILE-PIGEON

Avenue des Viornes

Sentier de glace

Pendant les vacances de Noël et la relâche scolaire, l'horaire de fin de semaine prévaut.





Inscription soccer 2016

L'objectif de l'Association de Soccer de Bois-des-Filion est de développer ses athlètes pour un niveau de compétition qui offre un défi à la hauteur des capacités et habiletés techniques de tous et chacun. Le résultat attendu est celui d'un enfant qui revient, d'année en année, jouer pour son équipe tout en accroissant ses connaissances techniques et tactiques.

Inscription au Chalet des citoyens

30, montée Gagnon, Bois-des-Filion, J6Z 2L1

Vendredi | 12 février 2016 | 18 h 30 à 21 h

Samedi | 13 février 2016 | 9 h 30 à 13 h 30

Dimanche | 21 février 2016 | 10 h à 12 h 30

Samedi | 12 mars 2016 | 10 h à 12 h 30

Information : www.clubsoccerbdf.info



La Société des arts et de la culture de Bois-des-Filion recherche un nouvel administrateur

La Société des arts et de la culture de Bois-des-Filion a pour mission de promouvoir, produire, développer et administrer les activités à caractère communautaire et culturel de la municipalité. Elle collabore également avec tout organisme poursuivant des buts similaires. La Société occupe une place prépondérante dans la vie culturelle filionnoise en offrant au public de tout âge des événements variés et de qualité, tout en faisant mieux connaître, comprendre et apprécier ses différentes formes d'expression artistiques.

La Société des arts et de la culture de Bois-des-Filion est à la recherche d'une personne répondant aux critères ci-dessous. Il peut s'agir, entre autres, d'un écrivain, conteur, chanteur, musicien, sculpteur, comédien, danseur ou tout simplement d'une personne intéressée par les arts et la culture.

Pour faire partie du comité à titre de bénévole, vous devez :

- **Avoir un intérêt pour les arts et la culture;**
- **Être âgé de 18 ans et plus;**
- **Résider à Bois-des-Filion ou à proximité;**
- **Être disposé à assister à 3 à 4 rencontres par année.**

Information : 450 621-1460, poste 139
mmoffatt@ville.bois-des-filion.qc.ca

Une première édition du Rendez-vous des conteurs haute en couleurs!

Journées de la culture 2015

C'est dans le cadre des Journées de la culture, du 25 au 27 septembre dernier, que la Ville de Bois-des-Filion a initié le Rendez-vous des conteurs, un tout nouvel événement gratuit qui deviendra vite un incontournable de la vie culturelle de la MRC. Au total, sept conteurs nous ont entraînés dans leur univers de récits oubliés et de légendes anciennes.

Ainsi, la matinée « Conte et folies pour les petits » a comblé les enfants qui ont rencontré un drôle de bibliothécaire acrobate! La soirée du samedi soir s'est déroulée sous le thème « Veillée de contes et grivoiseries ». Nadine Walsh, Marc-André Fortin et Francis Désilets nous ont fait découvrir des personnages plus grands que nature et des légendes anciennes. Le dimanche, le grand public était invité à assister à trois récits sous le thème « Contes loufoques et fantaisies ». André Morin, Geneviève Marier et Alexandre Gauthier se sont succédé pour tantôt, nous toucher droit au cœur, tantôt nous faire rire de bon cœur!

À l'an prochain!



Le bibliothécaire acrobate



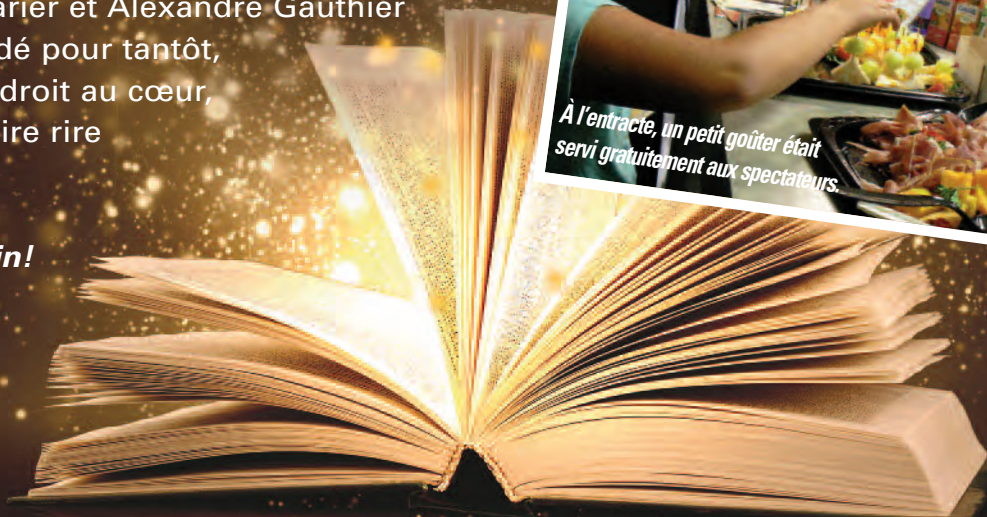
André Morin et « Le garou du meunier »



Geneviève Marier et « Le p'tit rieur »



À l'entracte, un petit goûter était servi gratuitement aux spectateurs.



**Adresse**60, 36^e Ave, Bois-des-Filion (QC)

J6Z 2G6

Tél.: 450 621-1460, poste 160

Télec. : 450 621-8483

biblio@ville.bois-des-filion.qc.ca

www.ville.bois-des-filion.qc.ca

**Heures d'ouverture**

Lundi 13 h - 17 h

Mardi 13 h - 17 h | 18 h 30 - 21 h

Mercredi 13 h - 17 h | 18 h 30 - 21 h

Jeudi 13 h - 17 h | 18 h 30 - 21 h

Vendredi 13 h - 17 h

Samedi 10 h - 12 h 30

En tout temps, vous pouvez utiliser la chute à livres hors des heures d'ouverture.

Accès au catalogue
ville.bois-des-filion.qc.ca

Onglet : Loisirs et communautaire

Bibliothèque

Catalogue bibliothèque

**Culture
et Communications**
Québec


La Ville de Bois-des-Filion remercie le ministère pour l'attribution d'une contribution financière lui ayant permis d'améliorer l'offre de service aux usagers de la bibliothèque en faisant l'acquisition de nombreux documents.

Ça se passe à votre bibliothèque!

Club des Aventuriers du livre

Un total de 33 enfants se sont inscrits au Club des Aventuriers du livre l'été dernier. Plusieurs rencontres, activités et jeux ont eu lieu sous le thème du cirque. Un total de 743 livres a été lu par les aventuriers durant l'été. La saison s'est conclue avec un spectacle époustoufflant animé par Martin Lefebvre, artiste du Cirque Insolite.



Concours de dessins

Savais-tu qu'il y a un concours de dessins tous les mois à la bibliothèque? Chaque mois, le gagnant, par tirage au sort, se mérite un livre selon sa catégorie d'âge. Viens participer!



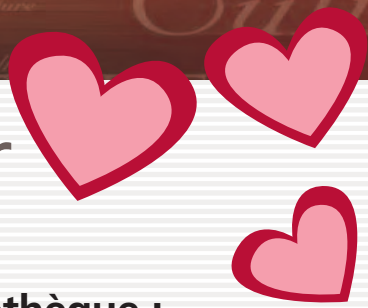
Conférence et conte pour enfants

Lors d'une conférence à la bibliothèque, le 19 octobre dernier, M. Maurice Rhéaume est venu nous faire découvrir la musique. Quels beaux moments nous avons passés à écouter des extraits qu'il avait choisis!



Le 27 novembre, à la bibliothèque municipale, avait lieu le conte pour enfant « Le grand livre du Père Noël a disparu ». Plus de 50 enfants étaient présents à cette activité qui nous a mis rapidement dans l'ambiance des fêtes!

Coups de cœur



Voici les derniers coups de cœur de l'équipe de la bibliothèque :



Une autre histoire de famille!
Le volume 3 est sorti!



Écrit par 17 auteurs québécois



Un roman policier québécois



Le tout dernier sorti de cette auteure fétiche!

Nouveautés

Plusieurs autres titres sont disponibles à la bibliothèque. Vous pouvez consulter, en tout temps, le cartable des nouveautés afin de ne rien manquer. Il est possible de réserver jusqu'à cinq documents afin d'être parmi les premiers à lire ces nouveaux livres. Ne manquez pas l'occasion de bénéficier de ce privilège! Nous sommes ravis de vous conseiller et de vous informer sur les dernières parutions.

Horaire des fêtes

Prenez note que la bibliothèque municipale sera fermée durant la période des fêtes, soit du 23 décembre 2015 à 15 h au 4 janvier 2016 inclusivement.



LES BESOINS

Voici une liste d'articles un peu moins populaires, mais dont le Service d'aide St-Maurice a besoin régulièrement:

- Papier de toilette
- Couches pour bébé
- Mouchoirs
- Savon à vaisselle
- Serviettes hygiéniques
- Beurre d'arachide

Service d'aide St-Maurice

De l'aide pour tout le monde, toute l'année!

En cette fin d'année, nous avons tous un élan de générosité, un esprit de partage et c'est normal! Le temps des Fêtes est propice à l'entraide et à la solidarité.

Or, saviez-vous qu'à deux pas de chez vous, le Service d'aide St-Maurice offre de l'aide alimentaire à 125 familles toutes les deux semaines, et ce, tout au long de l'année?

Et c'est sans compter les urgences. Pour Claudette Éthier, bénévole responsable du Service d'aide : « Les gens ont besoin d'aide et ont faim toute l'année. Les paniers de Noël c'est une chose, mais nourrir autant de gens toute l'année, c'est un gros défi » nous apprend celle qui se dévoue pour cette cause depuis plus de 20 ans.

Vous aurez donc compris que le Service d'aide St-Maurice, situé au sous-sol de l'église St-Maurice, est ouvert à l'année. Il dessert les citoyens de Bois-des-Filion, Rosemère et Lorraine, même si 90 % de la demande est à Bois-des-Filion. Ses sources de revenus et de nourriture sont variées : Moisson Basses-

Laurentides, Centraide, les épiceries de la région, dont le IGA Famille Girard, Fondation Aide Lorraine, la guignolée, les dons individuels, les Chevaliers de Colomb, etc. « Toutes ces ressources sont inestimables, car tous les dons sont importants! À chaque distribution durant l'année, j'ai une dizaine de bénévoles qui passent leurs journées ici pour préparer les boîtes et s'assurer que tout soit prêt à l'heure où les gens entrent. Et je vous dis que ça fourmille ici au moment de la guignolée! Les bénévoles donnent temps et énergie toute l'année et je les en remercie! », ajoute Mme Éthier.

Difficile de recevoir

On croit souvent que le Service d'aide St-Maurice n'aide que les démunis, mais il est important de savoir qu'il aide tout le monde dans le besoin, même lorsque le besoin est temporaire. Par exemple, un parent qui perd son emploi peut avoir besoin d'aide pour nourrir sa famille pendant un certain temps. Les organismes de la région, comme Leucan Laurentides, réfèrent souvent des familles au

Service d'aide. « L'an dernier, un homme dont l'enfant avait la leucémie s'est présenté ici, un peu à reculons. Il m'a dit avoir une belle maison, deux voitures, mais là, lui et son épouse devaient être présents pour leur enfant malade et donc réduire leurs heures de travail. Ce monsieur a toujours donné et là, c'était à lui de recevoir. Parfois, il faut apprendre à recevoir, même si c'est difficile. », a conclu Mme Éthier.

Pour donner

Vous pouvez donner des denrées non périssables et de l'argent toute l'année. « L'argent sert en bonne partie à acheter des aliments frais, comme des fruits, du yogourt, de la viande » nous informe Mme Éthier, qui s'assure aussi que chaque panier de Noël contienne une dinde « parce que Noël sans dinde, ce n'est pas un vrai Noël! » s'exclame-t-elle.

Service d'aide St-Maurice

Église St-Maurice, 388, Adolphe-Chapleau
(450) 621-3354



Une partie de l'équipe de bénévoles entourant Mme Claudette Éthier (la deuxième en partant de la droite), responsable du Service d'aide St-Maurice.



Un jour de distribution, le garde-manger est dégarni, mais il reste toujours des articles pour les urgences.



À 13 h, en ce jeudi de novembre, 125 personnes ont fait la queue pour recevoir une boîte de nourriture préparée par les bénévoles et garnie par divers donateurs.

Des élèves de 6^e année en visite écologique

C'est le 1^{er} octobre dernier que 19 élèves de 6^e année de l'école Le Rucher ont eu le privilège de faire une visite guidée de la réserve écologique de l'Île-Garth. Accompagnés par leur enseignante, Mme Nicole Loyer, et d'un guide naturaliste d'Éco-Nature, les élèves ont d'abord fait une randonnée guidée sur l'île, pour ensuite faire le tour de l'île en rabaska. Cette demi-journée nature leur a fait découvrir la richesse de notre faune et de notre flore et ce...à deux pas de chez eux!

Cette activité, offerte gratuitement par la Ville de Bois-des-Filion, a lieu chaque année à l'automne depuis 3 ans.



Des cadets de Bois-des-Filion impliqués dans la communauté

Le 20 septembre dernier, 14 cadets du Corps de Cadets 2935 Amiens Bois-des-Filion ont nettoyé des berges de la rivière des Mille-Îles à Bois-des-Filion. Cette mobilisation a pris la forme d'une activité rassembleuse intitulée « Les cadets dans la communauté ». Des gens qui se promenaient ont pris le temps de s'arrêter et de remercier les jeunes pour leur initiative et leur bon travail. Les cadets étaient tous très fiers d'eux.

Au Québec, le Programme des cadets compte plus de 12 000 jeunes provenant des quatre coins de la province qui, le 20 septembre dernier, ont tous posé une action pour leur communauté. Le Programme des cadets est accessible, sans frais, à tous les jeunes de 12 à 18 ans. Il s'agit d'un programme jeunesse de développement personnel qui offre un encadrement, des activités et des outils solides visant à préparer les jeunes à faire la transition à l'âge adulte.

Information :

www.cadets.gc.ca ou cadetsbdf@hotmail.ca



Photo : Cracéuseté d'Éco-Nature



L'aphasie est une conséquence d'un accident vasculaire cérébral (AVC). Le Groupe relève pour personnes aphasiques Laurentides (GRPAL) est un organisme à but non lucratif qui propose des activités de stimulation langagière aux personnes ayant subi un AVC et vivant avec une aphasie.

Brain gym - Café-rencontre - Théâtre /improvisation - Stimulation du langage - Stimulation par le jeu - Musicothérapie - Atelier de peinture - Sorties mensuelles

Du lundi au mercredi de 10 h à 15 h
450 974-1888 ou 1 866 974-1888
info@grpa.ca | www.grpa.ca



Le Centre Rayons de femmes Thérèse-De Blainville est un organisme communautaire dédié à la condition des femmes et à la défense de leurs droits. Les femmes y trouvent : soutien, accueil, ateliers, écoute, accompagnement, entraide, support, référence, rencontres thématiques et actions citoyennes. Le Centre est membre de L'R des centres de femmes du Québec au sein duquel sont regroupés 97 centres de femmes implantés dans les 15 régions du Québec.

27, Desjardins Ouest, Ste-Thérèse
450 437-0890 | www.crftdb.com



Une personne adulte de votre famille, votre conjoint ou votre ami souffre d'un problème de santé mentale ou de maladie mentale et vous vous sentez dépassé par la situation? Vous avez besoin d'information, d'écoute et de soutien? L'Association laurentienne des proches de la personne atteinte de maladie mentale peut vous aider.

Intervention téléphonique - Entrevues individuelles, de couple ou familiales - Groupes d'entraide - Ateliers thématiques - Programmes psycho-éducatifs - Conférences, témoignages.

450 438-4291 ou 1 800 663-0659
info@alppamm.org | www.alppamm.org

Aperçu Programmation Hiver 2016
Formule «Auditeur libre»
Cours de jour – 50 ans et plus

LE TERRORISME : ÉVOLUTION ET RÉACTIONS ÉTATIQUES
CINQ RÈGLES D'OR POUR VIVRE HEUREUX ET ÉPANOUI
PROMENADE MUSICALE EN ITALIE
AU TOUR DE...LONDRES
LES GRANDES FIGURES DE LA LITTÉRATURE GRECQUE
ATELIER D'ÉCRITURE : J'ÉCRIS MA VIE
L'ÂME À NU : VOYAGE AU CŒUR DE L'EXPRESSIONNISME
HISTOIRE DES PEUPLES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE
ATELIER : SENS ET NON SENS : LA QUÊTE HUMAINE
SCIENCES : L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DE L'HUMANITÉ
LES FEMMES DANS L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME 2^e PARTIE
GÉOLOGIE : LA CONNAISSANCE DES VINS

Les Varié-thé du mercredi	Leurs vies...quelles vies !
Biodiversité et oiseaux - Chroniques martiennes - Histoire des fêtes de la St-Valentin et de St-Patrick	Magellan - George Sand - Talleyrand

Inscription en ligne disponible au : www.usherbrooke.ca/uta/crn

Aucun préalable Aucun examen Inscriptions : du 7 décembre 2015 au 21 janvier 2016	Pour informations : Chantal Allard : 450 491-5283 Ginette Boyer : 450 473-2031
---	--

Coopérative S.E.M.Î

DEMEURER DANS SON MILIEU DE VIE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE



La Coopérative S.E.M.Î est un organisme communautaire qui a pour mission de fournir à ses membres, les personnes âgées, aide et assistance de façon à permettre à chacun de demeurer le plus longtemps possible dans son milieu de vie. La Coop a obtenu récemment la reconnaissance officielle du Conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion.

Elle négocie pour ses membres des services de fournisseurs reconnus et en assure la qualité. Les services offerts sont variés :

- Services d'entretien à l'intérieur : rénovations, peinture, réparations urgentes, plomberie, électricité, aide domestique et plus.
- Services d'entretien à l'extérieur : déneigement, entretien pelouse, ramassage de feuilles, nettoyage de gouttières, lavage de vitres et plus.
- Soins de santé : prélèvements sanguins, soins infirmiers, soins de pieds (pédicure).

Autres services :

Café échange, représentation des intérêts des aînés

Devenez membre et bénéficiez de nombreux rabais et avantages!

Information : Michel Lippé au 450 621-8134 ou à michel.lippe@videotron.ca

Le Centre d'Action Bénévole Solange-Beauchamp en collaboration avec L'Appui Laurentides offre les services suivants aux proches aidants d'une personne âgée:

- Rencontre Café du bien : un groupe de soutien à Bois-des-Filion dès le 18 janvier 2016
- Formation « Du temps pour soi »
- Soutien psychosocial personnalisé
- Atelier sur les « Principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires »

Ces services sont offerts gratuitement à tous les proches aidants d'aînés sur le territoire de la MRC Thérèse-De Blainville.

Information : 450 430-5056, p. 228

« Demander de l'aide ne signifie pas que vous êtes faible, mais plutôt que vous voulez rester fort longtemps! »



Bénévoles recherchés

Le Parrainage civique Basses-Laurentides, qui célèbre ses 30 ans d'existence, est à la recherche de bénévoles appelés parrains et marraines. Ces derniers favorisent la participation et l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, par le biais d'un jumelage d'amitié. La relation amicale entre le filleul et son parrain ou marraine, contribue à briser l'isolement, procure la présence d'une personne significative en partageant des centres d'intérêt et en développant de nouvelles habiletés sociales, et ce, par une simple relation d'amitié.

450 430-8177 | www.parrainagecivique.ca



Pour tous les services municipaux

450 621-1460

ville@ville.bois-des-filion.qc.ca



BOIS-DES-FILION

Urgence (police, incendie, ambulance)	9-1-1
Cité de la Santé de Laval	450 668-1010
C.L.S.C. Thérèse de Blainville	450 430-4553
Centre antipoison	1-800-463-5060
Hôpital St-Eustache	450 473-6811
Hydro-Québec	1-800-790-2424
Info-crime	1-800-711-1800
Tel-Aide	514 935-1101

Associations sportives

Association de football régional	www.arfll.com
Association de hockey mineur	www.ahmsadp.com
Association de soccer	www.clubsoccerbdf.com
Association du Baseball et balle molle (BLRT)	www.baseball-blrt.com
Club de Gymnastique Royal Gym	www.royalgym.e-monsite.com
Club de Taekwondo	www.taekwondoboisdesfilion.com
Club de patinage artistique	www.cpasadp.com
Groupe aquatique Mille-Îles Nord	450 965-7766

Autres services

Office municipal d'habitation	450 621-3722
Société d'habitation Bois-des-Filion	450 621-9573
Berger blanc (contrôle des animaux)	450 629-0075

Députés

Député fédéral M. Ramez Ayoub	514 434-6227
Député provincial M. Mario Laframboise	450 430-8086

Organismes bénévoles

Al-Anon	514 866-9803
Alcooliques anonymes	450 629-6635
Arts visuels de Bois-des-Filion	450 621-4310
Boutique aux trouvailles	450 621-5521
Association de l'âge d'or	450 621-8608
C.A.B. Solange Beauchamp	450 430-5056
Centre Rayons de femmes	450 437-0890

Cercle des Fermières	450 621-5386
Centre Rayon de femmes Thérèse-De Blainville	450 437-0890
Chevaliers de Colomb - Conseil 5661	450 621-0579
Coopérative solidarité et entraide des Mille-Îles	450 621-8134
Comité Expos-Art	450 621-0116
Corps de cadets 2935 Bois-des-Filion	cadetsbdf@hotmail.ca
Eco-Nature	450 622-1020
Filles d'Isabelle	450 621-7241
Maison de la famille	450 965-0666
Service d'aide St-Maurice	450 621-3354
Ville fleurie	450 621-1460 poste 130

Éducation

Cégep Lionel-Groulx	450 430-3120
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	450 974-7000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	450 621-5600
Cégep de Lanaudière-Repentigny	450 470-0911
École Félix-Leclerc	450 621-7760
École Le Rucher	450 621-1750
École secondaire Rive-Nord	450 621-3686
CPE Les Amis d'à..bord	450 621-5665

Paroisse

St-Luc	450 621-5521
Mouvement des Cursillos	450 621-3354

Transport

CIT des Laurentides	450 433-7873
Transport adapté	450 433-4000
Covoiturage	www.rive-nord.covoiturage.ca

Promotion économique

Chambre de commerce Bois-des-Filion/Lorraine	450 818-3481
Société de développement économique de Thérèse-De Blainville	450 430-6666
MRC Thérèse-De Blainville	450 621-5546

Diffuseurs culturels

Odyscène	450 434-4006
Télévision communautaire des Basses-Laurentides	450 434-5021



BOIS-DES-FILION

Séances 2016 du conseil municipal

Centre culturel à 19 h 30 - 485, boul Adolphe-Chapleau

18 janvier 2016 | 8 février 2016 | 14 mars 2016 | 11 avril 2016



NUMÉRO HIVER 2015 - 2016

La revue municipale **Le Boisé** est publiée par la Ville de Bois-des-Filion,

375, boul. Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion et est distribuée gratuitement quatre fois par année dans toutes les résidences de la municipalité.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2015

Coordonnatrice : Annie Lafrenière

Rédaction : Jean Goulet, Sylvie Pelletier, France Roy, Mylène Martin, Dominic Savoie, Marianne Dumont, Denis Leblanc et Annie Lafrenière

Direction artistique et infographie : Robert Devost (RDG inc.)

Impression : Imprimerie Bel inc.

Tirage: 4500 exemplaires

